Penser les inégalités et expertises dans le partenariat école-familles populaires et migrantes

Geneviève ZOÏA* & Brahim AZAOUI*

*CEPEL, Université de Montpellier, genevieve.zoia@umontpellier.fr

**LIRDEF, Université de Montpellier, <u>brahim.azaoui@umontpellier.fr</u>

Le symposium se centre sur les relations entre l'institution scolaire et les familles populaires, migrantes et de voie migratoire, dans une perspective comparée de recherche, en appui sur plusieurs terrains et sous l'angle de la sociologie, de l'ethnologie, des sciences du langage, et des sciences de l'éducation. Cette relation ne va pas de soi, elle est historiquement marquée par une tradition de méfiance vis à vis de la famille, suspecte de défendre des intérêts privés et égoïstes contre l'intérêt général incarné par l'État. Cependant, depuis plusieurs décennies maintenant, de nombreux textes officiels cadrent la relation École/parents dans le sens d'une reconnaissance du rôle de ces derniers : des droits sont garantis par des dispositions réglementaires énoncées par la loi, via des formes de représentation, expression et participation. Dans les textes, les parents sont devenus des membres la communauté éducative et des partenaires de l'institution auxquels elle reconnait des compétences à prendre en compte dans le processus éducatif mené à l'école. Reconnaitre et s'appuyer sur cette expertise, comme la nomme la recherche, n'est toutefois pas chose aisée. D'ailleurs, de nombreux travaux ont montré que les parents de milieu populaire, migrants ou d'origine migratoire, regroupés au sein de territoires ségrégués, sont victimes d'inégalités d'accès aux apprentissages et l'objet de nombreuses discriminations. Ainsi, à côté d'une évolution de l'institution cadrant le droit commun de la relation École-famille autour des notions de coéducation ou d'alliance pédagogique, des dispositifs plus spécifiques de soutien et d'accompagnement à la parentalité - actions, outils, programmes ou projets- visent des familles de milieu populaire, allophones, migrantes, souvent qualifiées comme culturellement éloignées des codes et des attentes scolaires. Ces dispositifs de coopérations sont destinés à favoriser une plus grande implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, pour de meilleurs résultats scolaires et des attitudes plus positives à l'égard de l'école.

Dans ce contexte, les écarts culturels entre certaines familles issues de l'asile et de la migration sont vécus de manière particulièrement tendue, engendrant de multiples malentendus. Ces décalages concernent en effet tout particulièrement les modèles éducatifs, les rôles respectifs des familles et des enseignants dans l'éducation des enfants et les prérogatives de l'école. En outre, les attitudes et comportements des familles font l'objet de représentations et jugements à partir d'un système de valeurs autocentré, nourri par les stéréotypes sociaux.

Alors que l'institution rencontre dans les faits une diversité des situations, de contextes et de territoires qui déterminent des conditions d'accueil et d'accès des publics, les formes de participation et de partenariat sont en réalité implicitement très cadrées à l'école : des formes d'exercice de la parentalité sont plus valorisées que d'autres, des façons de participer sont très minorées, les relations étant marquées par une bonne définition de l'institution scolaire sur le rôle de "parent d'élève". L'enjeu est alors celui

de la reconnaissance de différentes manières d'être parent, de participer, et de prendre sa place, de penser la diversité sous l'angle de la relation école-famille.

Le symposium, adossé à une ethnographie critique de l'éducation, aborde les enjeux comparés (France/Suisse) théoriques et pratiques de cette participation, cadrée par un environnement normatif, en questionnant l'asymétrie et les formes d'ethnocentrisme institutionnel qui la contraignent. Pour cela, le symposium se place dans une perspective de recherche qui conduit de l'analyse de plusieurs expériences, aussi bien de dispositifs scolaires que de formation initiale des enseignants et à ses effets potentiellement incontrôlés. Nos contributions rendront compte aussi bien des pistes qui s'en dégagent pour impliquer les familles - y compris allophones ou culturellement éloignées des normes scolaires en vigueur - et de comment les parents inventent -plus ou moins-différentes façons de coopérer, font -plus ou moins- face à l'emprise de l'institution scolaire, négocient avec le cadre normatif scolaire, comment les interactions entre différents « experts » (parents, chercheurs, professionnels) deviennent le lieu d'un ajustement de places.

Favoriser la collaboration entre l'école et les familles : et si l'on s'attaquait au nœud gordien de l'ethnocentrisme institutionnel ?

Tania OGAY, Rahel BANHOLZER et Xavier CONUS *

*Université de Fribourg, tania.ogay@unifr.ch

*Université de Fribourg, rahel.banholzer@unifr.ch

*Université de Fribourg, <u>xavier.conus@unifr.ch</u>

Préoccupés par les inégalités, les systèmes éducatifs cherchent à renforcer la collaboration avec les parents, appelés à devenir des partenaires de l'école. Cet appel s'inscrit dans une intention d'égalisation des chances scolaires, à commencer par celles des enfants de familles issues de la migration et/ou socioéconomiquement défavorisées. Dès lors, la collaboration entre l'école et les familles apparaît aujourd'hui comme une nouvelle norme sociale, qui fait partie intégrante des discours institutionnels sur la réussite scolaire (Duval et al., 2014). Pourtant, la concrétisation dans les pratiques interroge : il est constaté que l'appel à la collaboration tend à favoriser la connivence entre l'école et les familles déjà proches de la culture scolaire, qui maîtrisent les codes et usages de la collaboration tel qu'elle est attendue, au détriment des familles issues de la migration et/ou socioéconomiquement défavorisées, souvent peu familières de l'école (Périer, 2005; Thin, 2009). Soucieuse de mieux comprendre les écueils à la collaboration entre l'école et les familles, notre communication articulera les résultats d'une recherche terminée aux premiers résultats d'une recherche en cours. Par une démarche ethnographique, la première a exploré, dans un établissement scolaire suisse situé dans un contexte de diversité culturelle marquée, le processus de construction de la relation école-familles à ses débuts. Sur la base des résultats principaux, nous discuterons comment en a émergé l'hypothèse qu'un obstacle majeur à la collaboration entre l'école et la diversité des familles est l'ethnocentrisme de l'institution scolaire soit la considération de la part des acteurs scolaires de leur propre cadre de référence, en l'occurrence celui de la norme scolaire, comme le seul possible et légitime (Cargile et Bolkan, 2013). Il s'en est suivi un nouveau projet de recherche, qui vise à investiguer plus avant l'hypothèse de l'ethnocentrisme scolaire, cette fois auprès des cadres de l'administration scolaire. Par une démarche d'ethnographie critique, nous cherchons à comprendre comment la relation école-familles se joue dans une administration scolaire et le rôle que peut y jouer l'ethnocentrisme institutionnel. Nous en présenterons de premiers résultats et pistes d'action.

RÉFÉRENCES

Cargile, A. C., & Bolkan, S. (2013). Mitigating inter- and intra-group ethnocentrism: Comparing the effects of culture knowledge, exposure, and uncertainty intolerance. *International Journal of Intercultural Relations*, *37*(3), 345-353.

Périer, P. (2005). *Ecole et familles populaires : sociologie d'un différend*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Thin, D. (2009). Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires. *Informations Sociales*, *154*(4), 70-76.

Une école prête à collaborer avec la diversité des familles ? L'institution scolaire à l'épreuve de l'homogénéité de ses cadres

Xavier CONUS et Tania OGAY *

*Université de Fribourg, tania.ogay@unifr.ch

*Université de Fribourg, <u>xavier.conus@unifr.ch</u>

Les préoccupations quant au rôle de l'école dans la prise en compte de la diversité sont plus que jamais d'actualité face à la persistance des inégalités scolaires rencontrées par les enfants des familles issues de la migration et/ou socio-économiquement défavorisées. Lors d'une recherche antérieure menée dans un établissement scolaire du canton de Fribourg en Suisse situé dans un contexte de diversité culturelle marquée, nous avons exploré le processus de construction de la relation école-familles, dont la qualité est établie comme un contributeur essentiel du succès scolaire de l'enfant (Patrikakou et al., 2005). En cohérence avec un constat relevé dans d'autres contextes (par exemple, Asdih, 2012), nous y avons identifié l'ethnocentrisme des acteurs scolaires comme obstacle majeur à la construction d'une relation de collaboration entre l'école et les familles. Les enseignants nous sont apparus pris dans cet ethnocentrisme, dont ils se trouvaient les vecteurs plus ou moins conscients, mais qui les dépassait, se situant à un niveau institutionnel. Ce résultat nous a menés à vouloir comprendre comment la relation école-familles se joue au niveau de l'administration scolaire. Une première étape dans ce sens est l'enquête objet de cette communication, conduite auprès de 152 cadres de l'école du canton de Fribourg – personnes occupant soit une fonction hiérarchique vis-à-vis des enseignants, soit une fonction rattachée directement à l'administration scolaire. En interrogeant les trajectoires personnelle, professionnelle et de formation de ces cadres, l'enquête vise à dégager des pistes de compréhension quant au rapport de l'école fribourgeoise à la diversité des élèves et de leurs familles, et à repérer comment le profil des cadres peut éventuellement participer à l'ethnocentrisme institutionnel évoqué. Les résultats montrent une homogénéité marquée de trajectoires chez les cadres interrogés, articulée autour de deux axes : d'une part, une proximité et une familiarité de longue durée avec le monde scolaire ; d'autre part, une endogamie du système scolaire analysé, les cadres amenés à lui donner son orientation y ayant largement construit leur parcours. Nous émettons l'hypothèse que l'homogénéité de trajectoires et l'endogamie repérées ne facilitent pas la décentration vis-à-vis de la norme scolaire, indispensable en vue de s'extraire de la tendance à l'ethnocentrisme et de permettre une ouverture de l'école à la diversité des élèves et de leurs familles.

RÉFÉRENCES

Asdih, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, 16, 34-52.

Patrikakou, E. N., Weissberg, R. P., Redding, S., & Walberg, H. J. (Eds.) (2005). School-family partnerships for children's success. New York: Teachers College Press.

Ecole: lieu d'asile? Pistes pour la reconnaissance des familles venues d'ailleurs.

Margarita Sanchez-Mazas*

*Université de Genève, Margarita.Sanchez-Mazas@unige.ch

Dans le contexte actuel de "crise migratoire", les établissements scolaires du canton sont confrontés à des problèmes d'intégration sociale et scolaire de nouvelles populations issues de l'asile et de la migration récente, souvent en décalage scolaire et culturel vis-àvis des institutions scolaires du pays d'accueil. Le manque d'informations et de communication sur les trajectoires vécues par ces élèves, ainsi que les déplacements incessants, ne permettent pas aux enseignants d'inscrire leur pratique dans la continuité. Un sentiment de manque d'outils et de formation à l'accueil de ces nouvelles situations se traduit dans un sentiment d'impuissance et de culpabilité, renforcé par la tentation du rejet et des stéréotypes négatifs qui font que l'enfant devient lui-même le problème. Le risque existe de marginalisation ou d'orientation inappropriée des élèves concernés, notamment de ceux qui ont connu une scolarité chaotique ou pas de scolarité du tout. Cette communication visera à mieux cerner ces besoins et les ressources des élèves concernés, ainsi qu'à rendre compte d'un travail d'enquête auprès des familles visant à documenter différents aspects de leur expérience. Elle s'intéressera aux manières de traiter des situations inédites que pose l'accueil et l'intégration d'enfants ou de jeunes issus de contextes de guerre ou de crise humanitaire, ou encore de familles en situation irrégulière ou hébergées dans des centres de requérants d'asile. A partir d'une recherche action menée dans diverses écoles du Canton de Genève, impliquant des familles, des professionnels de l'éducation et du travail social, ainsi que des élèves, elle cherchera à discuter quelles sont les compétences qui devraient être développées chez les futurs enseignants pour mieux accueillir et intégrer des populations se trouvant souvent en situation de précarité et d'incertitude et pour mieux exercer leur métier dans des classes hautement hétérogènes d'aujourd'hui.

Parents, chercheurs, conteuse : de l'expertise assignée à l'expertise renégociée

Brahim Azaoui*

*LIRDEF, Université de Montpellier, <u>brahim.azaoui@umontpellier.fr</u>

L'école, en France ou ailleurs, est au prise à la diversité linguistique et culturelle qui la compose. Depuis une trentaine d'années, la gestion de cette diversité est notamment appréhendée sous l'angle du bi-plurilinguisme. Si la place et le rôle des parents ont été évoqués assez tôt dans les travaux consacrés au plurilinguisme (Candelier, 2003), il aura fallu attendre de récentes études pour qu'ils soient mis véritablement au cœur de la réflexion (Auger et al. 2017; Audras & Lemaire, 2016). Un des objectifs annoncés est d'engager la participation de parents d'élèves pour construire ou renforcer le partenariat école-famille notamment par une valorisation des langues et cultures familiales. Cela exige que les parents soient identifiés a priori comme « experts » dans leur(s) langue(s) sans que cette expertise ne soit jamais ni interrogée, ni véritablement problématisée.

A la faveur de corpus collectés dans le cadre de projets menés en collaboration avec des parents d'élèves (de) migrants et/ou scolarisés en REP+ dans le sud de la France, nous proposerons une discussion autour de la question de l'expertise, qu'elle soit celle attribuée aux parents, aux chercheurs ou aux artistes. Comment ces expertises sont-elles mobilisées, assignées ou (re)négociées dans l'interaction ?

Nous montrerons comment l'interaction entre ces « experts » devient le lieu d'une négociation de places (Flahault, 1978) durant laquelle l'« expertise » des parents se trouve interrogée et discutée à l'aune d'autres « expertises » que l'on pourrait qualifier d'élitaires. Dans le même temps, l'« expertise » devient aussi objet d'assignation au cours de l'interaction entre parents et chercheur, lequel se voit attribué une compétence linguistique imaginée.

Ces travaux sont à l'origine d'une réflexion plus générale sur la place que l'humain prend dans les recherches en éducation, sur l'expertise comme prétexte à l'échange et à la collaboration. Sur l'expertise comme écran entre les individus.

RÉFÉRENCES

Audras I., Leclaire F. (2016). Penser et reconnaître l'altérité dès l'école pré-élémentaire : une voie pour l'inclusion des parents. *Plurilinguisme et éducation*, 2(2), 145-156.

Auger, N.; Azaoui, B.; Houée, C. & Miquel, F. (2018). Le projet européen Romtels (Roma translanguaging enquiry learning spaces). Un questionnement sur la médiation à de multiples niveaux : (inter)culturelle, identitaire, linguistique et numérique. Revue de l'ACEDLE 15(3). Disponible en ligne.

Candelier, M. (2003). L'éveil aux langues à l'école primaire. Evlang : un bilan d'une innovation européenne. Bruxelles : de Boeck.

Flahault, F. (1978). La parole intermédiaire. Paris : Seuil.

Des « parents-experts » en formation des enseignants ?

Geneviève Zoïa*

*CEPEL, Université de Montpellier, genevievezoia@gmail.com

La communication porte sur les premiers résultats d'une recherche sociologique expérimentant depuis quatre ans un dispositif de contribution de parents migrants ou issus de migrants, habitant des espaces ségrégués de l'éducation prioritaire, à la formation initiale des étudiants et stagiaires en INSPE. Le protocole méthodologique a consisté à d'une part à déconcentrer des séances de cours par an dans des établissements scolaires autour de la rencontre parents/étudiants/enseignants-chercheurs, et d'autre part à recevoir les parents à l'ESPE, entre 5 et 8 parents au gré des séances. Cette expérimentation s'appuie sur le constat d'une formation universitaire d'enseignants vacante sur la question des rapports de pouvoir éducatif, en dépit d'une riche littérature en la matière, littérature du reste contributive de la formation des étudiants et des stagiaires. Ainsi, en appui sur les données recueillies au sien des plusieurs séances, nous en analyserons les effets. Nos premières analyses montrent les nombreux enjeux de reconnaissance mutuelle, de besoin d'expression et de réciprocité dans les relations. Elles révèlent également des formes d'implication à l'école des parents, bien au-delà de la domination socio-ethnique à travers lesquelles ils sont habituellement pensés. Enfin, des interrogations pèsent sur les effets de ce dispositif de recherche-action. La plus importante porte sur l'intérêt spécifique à prendre en compte de façon singulière l'expérience des parents minorisés de l'éducation prioritaire. En effet, dans quelle mesure et à quelle condition la rencontre - entre eux, chercheurs, étudiants et stagiairespourrait-elle produire un effet d'exacerbation des différences, alors que la participation des parents à la formation doit au contraire favoriser la rencontre entre des formes croisées de pouvoirs et de vulnérabilités ?

Payet J-P. (2017) « Écoles et familles », une approche sociologique », de Boeck.

Sanchez-Mazas M., Changkako N., Broyon M.-A. (dir.), (2015) *Education à la diversité*. *Décalages, impensés, avancées*, Paris, L'Harmattan.

Zoïa G. (2015) « Former les enseignants à la diversité culturelle », *Formation/Formations*, Diversité N° 177, Canopé, Paris.

L'acculturation scolaire des familles migrantes : logique institutionnelle et réappropriation par les acteurs L'exemple des dispositifs OEPRE

Pierre PERIER

Université Rennes 2, pierre.perier@uhb.fr

Depuis 2012, les ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale pilotent en France le dispositif OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) qui entend, selon les textes officiels, « favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant ». Des formations gratuites, d'une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles, sont proposées à des groupes de parents au sein d'écoles, de collèges ou de lycées. Des actions de ce type sont proposées sur différents sites de l'académie de Créteil et trois d'entre eux, en écoles maternelle et élémentaire, ont donné lieu à des observations et enquêtes. Au total, 33 parents (mères uniquement) et trois formatrices ont été rencontrées.

L'analyse présentée dans la communication porte sur le sens que les parents donnent à la fréquentation de ce lieu et à la manière dont ils vont progressivement se l'approprier. Si les parents ont le souci commun d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue, la fonction assignée à cet apprentissage ne se réduit à pas aux préconisations officielles tournées vers l'accompagnement de la scolarité de l'enfant ou la connaissance des valeurs de la République. On fait ici l'hypothèse, en suivant la perspective ouverte par de Certeau (1990), que les usagers « bricolent » voire « braconnent » en se saisissant des opportunités offertes par ce tiers-lieu légitime qu'ils vont investir à leur manière. Il représente, en effet, un espace de sociabilité, de solidarité et de confrontation à l'altérité en rupture avec les formes diffuses d'enfermement domestique ou d'invisibilisation subies par nombre de ces mères migrantes et souvent de condition précaire (Périer, 2019). On s'intéressera à montrer que les usagers se comportent selon un modèle proche des « adaptations secondaires intégrées » (Goffman, 1984), en manifestant un engagement et un attachement inscrits dans un processus d'autonomisation voire d'émancipation qui déborde les visées de l'institution.

de Certeau M. (1990). L'invention du quotidien. I. arts de faire. Paris : Folio

Goffman E. (1984). Asiles. Paris: Editions de minuit

Périer P. (2019). Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale.